

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bieuve ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/  
Pagination continue
- Includes index(es)/  
Comprend un (des) index
- Title on header taken from:/  
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/  
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison
- Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
							✓				

MONTREAL, 1<sup>er</sup> MAI 1899



# LA PETITE REVUE



Economie Politique et Sociale  
Littérature — Philosophie — Sciences — Arts

RÉDIGÉE EN COLLABORATION

## SOMMAIRE DU N<sup>o</sup> 9

**PRIX**  
—  
Le Numéro  
**3 cts**

Abolissons les octrois aux collèges — Petit-Frérisme — Un Ministère de l'Instruction Publique — Nos bibliophiles — Les Beaux-Arts à Montréal — Originalité — Le curé de Ste-Brigitte — Etc.

**ABONNEMENT**  
—  
Par Année  
**75 cts**

TOUTE CORRESPONDANCE ayant rapport à la RÉDACTION et à l'ADMINISTRATION  
doit être adressée à LA PETITE REVUE, Boîte de Poste 2177

**ALPH. PELLETIER**, Imprimeur-Éditeur, 36, rue St-Laurent, Montréal

Téléphone Bell . Main 2256

# LA PETITE REVUE

ECONOMIE POLITIQUE ET SOCIALE, LITTÉRATURE, PHILOSOPHIE,  
SCIENCES ET ARTS

Paraissant le 1<sup>er</sup> et le 15 de chaque mois

Vol. I

MONTRÉAL, 1<sup>er</sup> MAI 1899

N<sup>o</sup> 9

## ABOLISSONS LES OCTROIS AUX COLLÈGES

Nous avons 17 collèges dans la province de Québec et tous sont des fabriques de vicaires.

Les collèges, moins celui de Valleyfield, font beaucoup d'argent. Nous en trouvons la preuve dans le rapport du Secrétaire Provincial auquel ils ont fourni l'état suivant comprenant le chiffre de leurs dépenses, le nombre de leurs élèves et le montant de l'octroi qu'ils reçoivent.

	Dépenses	Nombre d'élèves	Octrois
Collège des Jésuites.....	\$27,223	340	\$876.94
“ de Ste-Thérèse.....	19,006	232	870.94
“ “ St-Hyacinthe.....	25,800	297	570.00
“ “ St-Laurent.....	26,679	452	356.91
“ “ Joliette.....	12,382	315	620.95
“ “ L'Assomption.....	29,635	275	876.94
“ “ Ste-Anne de la Pocatière...	19,082	269	876.94
“ “ Sherbrooke.....	17,816	216	1,403.10
“ “ Ste-Marie Monnoir.....	24,347	242	570.00
“ “ Rimouski.....	11,351	127	1,403.10
“ “ Nicolet.....	17,734	285	876.94
“ “ Lévis.....	31,950	497	876.94
“ “ Trois-Rivières.....	16,735	238	1,403.10
“ “ Rigaud.....	18,260	272	984.00
“ “ Valleyfield.....	12,594	53	944.00

Il reste le séminaire de St-Sulpice qui ne touche rien, paraît-il, attendu qu'il est millionnaire et le séminaire de Chicoutimi dont nous n'avons pu nous procurer l'état.

Notre gouvernement se trouve à payer environ \$25,000 à des collèges sur lesquels il n'a aucun contrôle, et qui enseignent encore avec des vieilles méthodes et des professeurs usés.

Défalquez un certain nombre d'externes pour chaque collège et estimez à \$125.00 la moyenne que rapporte chaque élève pensionnaire ; vous arriverez à constater que les bénéfices des collèges varient de huit

à vingt-cinq mille dollars. D'ailleurs \$125.00 est un chiffre modeste, si vous songez au commerce des livres, de l'abonnement du médecin, à la musique et autres sources de revenus qu'ont les collèges. Nous sommes prêts à parier que le collège des Jésuites fait au moins \$20,000 par année de bénéfices, que le collège St-Laurent fait au moins \$25,000, que le collège de Joliette fait plus de \$10,000, que le collège de l'Assomption fait environ \$10,000, et que pas un à part celui de Valleyfield, fait moins de \$5,000.

Puisque tous font des bénéfices, pourquoi leur donner des octrois ? Que ne prend-on cet argent pour fonder et soutenir des écoles dans les paroisses pauvres ?

Les gouvernements ont successivement donné ces octrois à nos maisons de haut enseignement parce qu'ils ont peur des soutanes qui les dirigent. C'est de la poltronnerie.

Il y a quelque temps, causant de la question d'éducation avec un Jésuite farouche, celui-ci s'écriait à travers un rire insolent : " Nous n'avons pas peur des gouvernements, mais les gouvernements ont peur de nous." Quelle outrecuidance !

Soyons donc des hommes et ayons une fois le courage de faire notre devoir.

---

## PETIT - FRÈRISME

C'est du *Petit-frérisme*, lecteurs, que je veux vous entretenir. Ne cherchez pas ce mot dans le dictionnaire, vous ne l'y trouveriez point.

*Petit-frérisme* constitue un néologisme que l'Académie française ne tardera sans doute pas à adopter, car ce terme est aujourd'hui couramment employé en France pour désigner le crime de pédérastie perpétré sur de jeunes enfants, par un immonde personnage quelconque. Frappé de la fréquence de ce crime chez les petits frères ignorantins, le peuple, avec sa logique impitoyable, l'a appelé *Petit-frérisme*.

En effet, la statistique officielle a constaté que sur cent individus flétris par les tribunaux pour avoir souillé l'enfance, *quatre-vingt-sept* appartiennent à cet ordre ordurier créé par le bienheureux La Salle dont Léon XIII, par un véritable défi à l'opinion publique, vient, au lendemain des scandales de Lille, de demander au cardinal Mazella, préfet de la congrégation des Rites, de préparer l'acte de canonisation.

Si, dans cette statistique, on veut tenir compte des fugitifs, des latitents, de tous ceux dont les crimes sont restés ignorés grâce à la complicité de leurs co-intéressés, on peut hardiment affirmer que la proportion s'élève à 280 petits frères sur 300 misérables.

Pas d'équivoque, surtout. Je ne dis point que tous les petits frères se rendent coupables de crimes du genre de ceux que l'on n'a eu que trop souvent, hélas ! à porter à leur triste bilan ; mais il faut bien

constater que les faits de cette nature sont, dans ce milieu, d'une fréquence incontestable.

Il ne peut, du reste, en être autrement, lorsque nous voyons comment sont recrutés ces malheureux ignorants, fils malingres de paysans grossiers, n'ayant qu'une culture intellectuelle des plus rudimentaires, sans supériorité morale aucune, de qui l'on exige des engagements dont ils ne connaissent pas la portée, et que l'on oblige à vivre dans des conditions physiologiques anormales, contre nature. Ce qui arrive doit fatalement arriver.

Il y a donc ici une œuvre d'hygiène morale à accomplir. Je considère comme un devoir de dénoncer ce que je considère comme un péril pour la société.

Je m'attends à l'ire des cléricaux de toutes nuances, de tous poils. Peu me chaut. Les cléricaux ne voient pas comme moi, ne pensent pas comme moi, n'apprécient pas comme moi. Ils ont une façon d'être et de faire, des mœurs, des aspirations différentes des miennes.

Il y a entre eux et moi un abîme, je le sais. Mais mon émoi en face de toutes ces turpitudes n'est-il pas préférable à leur optimisme borné et aveugle ?

En signalant le péril, en assumant la tâche ingrate d'éclairer les chefs de famille, c'est dans l'intérêt même des catholiques que je travaille. C'est pour leur famille, car mes enfants à moi, et ceux de mes co-réligionnaires ne sont pas chez les petits frères, Dieu merci !... Que diriez-vous donc, vous qui m'invectivez aujourd'hui, si malheur arrivait à votre enfant ? Y avez-vous songé ? Peut-être les sages avertissements de celui que vous considérez comme un ennemi vous épargneront-ils dans l'avenir un éternel regret, un mortel remord.

J'ai très bien connu, il y a quelques années, un brave homme, boucher de son état, qui habitait une petite localité des environs de Reims, (France). C'était aussi un de ces catholiques optimistes, voyant un saint sous chaque soutane. Il avait un joli petit garçon de huit ans, frais et rose, à mine éveillée. L'enfant allait à l'école chez les petits frères de la doctrine chrétienne. Un jour, ses joues perdirent leur fraîcheur et ses yeux leur éclat. L'enfant se traînait languissant. Un médecin fut appelé. Il eut vite constaté que le pauvre avait été victime de la lubricité d'un satyre et que de plus il était infecté d'une maladie vénérienne.

Un petit frère fut condamné à dix ans de travaux forcés. Quelques jours après, on trouva le père de l'enfant pendu dans son grenier. Six mois plus tard, la mère, minée par le chagrin suivit son mari dans la tombe. Quant à l'enfant contaminé, j'ignore ce qu'il est devenu...  
*J'espère qu'il est mort...*

Cette lamentable histoire, dont j'avais connu les personnages, a laissé dans mon esprit une impression profonde. Dès ce jour, je me suis assumé une tâche à laquelle je ne faiblirai jamais, celle de dé-

masquer les ignorantins, de les faire connaître tels qu'ils sont, afin de mettre la société en garde contre eux. Continuant courageusement cette tâche, je veux aujourd'hui, fort de ma conscience, de mon droit et de mon devoir, établir d'une façon péremptoire qu'ils constituent dans notre société canadienne une classe d'individus des plus dangereux, lesquels, sous couleurs d'éducation et d'instruction primaire abrutissent et corrompent les enfants, faussent leur jugement, les entretiennent dans la plus crasse ignorance, lorsqu'ils ne les souillent point de leurs lubriques caresses :

Que les parents qui confient leurs enfants à ces personnages néfastes, commettent une imprudence extrême, presque un crime ;

Que le devoir de l'état est d'exercer sur les frères ignorantins une surveillance active, incessante, afin de permettre à la justice de contrôler leurs agissements, et, s'il y a lieu, de découvrir les coupables, de les atteindre et de les frapper sans crainte ni pitié ;

Qu'au préalable il est d'intérêt public de retirer dès à présent aux petits frères, et d'une façon absolue, le droit d'enseigner.

D'autres porte-soutanes ont encore accès dans les écoles. Je veux parler des curés et des moines, mais je ne les considère pas, physiquement, du moins, comme dangereux pour les enfants. En effet, quoique tous ces gens se disent les élus du Seigneur, quoiqu'ils aient fait les mêmes vœux de pauvreté et de chasteté, quoiqu'il y ait une sorte de similitude d'état entre eux, un monde les sépare. La preuve en est qu'ils se détestent cordialement.

Les curés et les moines diffèrent essentiellement du petit frère, tant au physique qu'au moral.

Ces derniers sont petits, chétifs, ils ont la démarche féline, cauteleuse et portent la tête basse. Leur parole est mielleuse. Leur facies en lame de couteau, porte le cachet de l'hébêtement. Leur teint est jaune, bilieux, la lèvre est mince et décolorée, le regard inquiet et fuyant. Les autres au contraire sont grands et gros, ventripotents, le verbe est sonore, le teint coloré, l'œil effronté, égrillard, la lèvre lip-pue, les joues bouffies. Ce que les Milanais appellent dans leur langage imagé *una faccia da cu*.

Quant aux qualités morales des curés et des moines, la gourmandise, l'ivrognerie et la paillardise sont les trois grands pourvoyeurs de leurs appétits génésiaques. Mais comme, à ces appétits, ils trouvent dans les femmes et les filles des dévots de nombreux exutoires discrets, autant que passifs, il leur arrive plus rarement d'avoir des démêlés avec dame Thémis. Chez les petits frères au contraire, l'abstinence totale de la femme et les habitudes solitaires — *va soli* — transforment ces appétits en fureur sadique qui, pour trouver leur assouvissement, les pousse à commettre les crimes les plus épouvantables.

On connaît la gourmandise des moines du moyen-âge lesquels suivant Rabelais tenaient *leur ventre* pour leur Dieu, l'adoraient comme Dieu, lui sacrifiaient comme à un Dieu omnipotent.

Parmi les papes on sait que Benoit XII était constamment en état d'ivresse et que Paul II mourut d'une indigestion de melon. Dans les menus des repas d'évêques, des dîners de conférences, etc., les plats fins et recherchés jouent le plus grand rôle. Le premier pare aux huitres fut imaginé par l'abbé Bonnetard. La truffe a été découverte par le moine Landrin. Le champagne mousseux inventé par l'abbé Perignon. Le saucisson de Beziers par le prieur Lamoureux. La confiture de Bar par le père Anselme. Les terrines de Nérac par un chanoine d'Agen. Les rillettes de Tours par les moines de Marmoutier. Les pets de nonne par une religieuse anonyme. L'élixir de Garus, la chartreuse, le guignolet, la trappistine, la bénédictine, l'anisette, sont sortis des alambics de notre sainte Église. Je ne finirais pas si je voulais énumérer toutes les découvertes de ce genre faites par les religieux. Contenons-nous de dire avec Brillat-Savarin : " Les cuisiniers du clergé ont reculé jusqu'à l'extrême, les limites de l'art culinaire."

Saint Paul est le premier qui ait parlé de la paillardise des prêtres : " Considérez, mes frères, ceux que Dieu a choisi parmi vous, il n'y en a pas beaucoup de sages selon la chair."

Rabelais insiste sur la paillardise des moines et des prêtres de son temps. Le discours de Grandgousier aux pèlerins contient le passage suivant : " Luy disant ces paroles, entra le moine tout délibéré et leur demanda : D'où estes vous, vous aultres, pauvres hères ? — De saint-Genous, dirent-ils. — Et comment se porte l'abbé Tranchelion le bon buveur ? Et les moines, quelle chair font-ils ? Le cor Dieu, ils biscotent vos femmes pendant qu'estes en romivage. — Hein ! heu ! dit Lasdiler, je n'ai pas paour de la mienne, car qui la voirra de jour, ne se rompra ja le col pour l'aller visiter la nuit. — C'est, dit le moine, bien rentré de pique. Elle pourroit estre aussi laide que Proserpine, elle aura pardieu la saccade puisqu'il y a moines autour. Que j'aye la vérole, en cas que vous ne la trouviez engrossée à vostre retour, car seulement l'ombre du clocher d'un abbaye est feconde."

Au moyen âge les prêtres faisaient payer un droit à la mariée qui ne voulait pas se livrer à eux la première nuit de ses noces. On sait combien d'arrêts inutiles furent rendus pour interdire aux prélats, aux abbés et aux couvents de percevoir sur les époux la redevance par laquelle ceux-ci pouvaient se racheter de l'infâme droit de *prélibation*.

De nos jours la paillardise des curés et des moines est toujours aussi vivace. Les plus sages curés se contentent d'orner leur presbytère d'une ou deux jeunes servantes, les autres jettent le mouchoir aux odalisques de sacristie. Nous avons tous, encore présents à la mémoire, les exploits érotiques de l'abbé Guyot, à Montréal.

Il est je crois inutile de pousser plus loin ma démonstration. La chose est jugée.

Revenons maintenant aux petits frères ignorantins. Je vais vous faire connaître quels sont, au point de vue de la pédagogie, ces gens qui s'arrogent le droit d'enseigner.

*Ignorantin* vient du mot *ignorant* et vous allez voir qu'ils ne font pas mentir leur titre.

Lorsqu'en 1875 le ministre de l'Instruction Publique, en France, Lucien Brun exigea que toutes les personnes enseignantes fussent munies du diplôme officiel de capacité, plus d'un tiers des instituteurs ignorantins furent reconnus ne savoir ni lire, ni écrire. Depuis, ils se sont mis en règle, mais c'est bien juste. Quant à ceux rebelles à toute instruction, même rudimentaire, il est certain qu'ils auront été expédiés au Canada, *cet eldorado de la soutane*, afin de continuer ici leur tâche abrutissante que Lucien Brun avait si malencontreusement interrompue.

Veut-on savoir maintenant comment se donne cette fameuse instruction catholique des chers frères ?

80 à 100 enfants sont renfermés dans une salle d'école où ils respirent un air vicié et où souvent ils contractent le germe de maladies mortelles. Un instituteur de la même farine, ou plutôt de la même suie, que ceux dont j'ai parlé plus haut, fait répéter en chœur pendant toute une journée des prières idiotes que l'enfant ne peut pas comprendre. Au surplus, fût-il instruit et rempli de zèle, que peut bien apprendre à une centaine d'enfants un seul instituteur ?

Voyons maintenant si, à défaut d'instruction à inculquer, les ignorantins ont pour leurs jeunes élèves cette douce sollicitude quasi-paternelle indispensable pour se concilier leurs petits cœurs et travailler à leur éducation morale.

Il faut reconnaître que les petits frères ne peuvent aimer les enfants. La fibre de l'amour a été arrachée de leur cœur par leur vœu de célibat.

Au lieu de s'adresser à la raison des enfants pour leur faire reconnaître ce qui est bien ou mal, ils les terrorisent en leur infligeant des corrections manuelles, et souvent même de véritables supplices. Il y a quelques temps un frère fut condamné à 3 ans de prison pour avoir assis sur un poêle rouge un enfant qu'il voulait punir.

En 1897, la statistique officielle nous apprend que 46 petits frères et 16 sœurs de la doctrine chrétienne ont été condamnés par les tribunaux français pour violence, voies de faits, coups et blessures envers des enfants confiés à leurs soins.

Quant au crime de pédérastie qui a rendu l'ordre des ignorantins si tristement célèbre, la statistique officielle doit frapper d'horreur tous les honnêtes gens. Voici la liste des condamnations prononcées en France contre ces religieux pour attentats aux mœurs. Cette liste édifiante ne comprend que les condamnations DE CES DEUX DERNIÈRES ANNÉES.

## 1897

Frère Kneppert, des Écoles chrétiennes, en religion frère Asclépiodore, à vingt ans de travaux forcés (Cour d'assises de l'Aube).

Abbé Guillaume, trois ans de prison (Cour d'assises d'Ille-et-Vilaine).

Frère Piffeteau, en religion frère Térancien, à dix ans de travaux forcés (Cour d'assises d'Indre-et-Loire).

Frère Christophe, en religion frère Bianor, d'une école chrétienne de Reims, trois ans de prison, (Cour d'assises de la Marne).

Abbé Steenhuyse, dix ans de prison.

Frère Désiré Goupillat, en religion frère Alexis, à dix ans de travaux forcés (Cour d'assises de l'Orme).

Hippolyte Caron, ancien frère, un an de prison (Tribunal de Béthune).

Frère Cérès, en religion Xavier-Célestin, de l'École de Millau, cinq ans de réclusion (Cour d'assises de l'Aveyron).

Abbé Dauzon, cinq ans de réclusion (Cour d'assises de la Manche).

Pierre Brouti, ancien frère, cinq ans de réclusion (Cour d'assises de la Seine).

Frère Jean Donat, de l'École chrétienne d'Apprien, à un an de prison (Cour d'assises de l'Isère).

Frère Klein, de l'École catholique des Manufactures de Chauny, dix-huit mois de prison (Cour d'assises de l'Aisne).

Frère Lambert Wargnier, de l'École chrétienne de St-Amand-les-Eaux, quatre ans de prison (Cour d'assises du Nord).

Frère Chivaud, des Écoles chrétiennes, vingt ans de travaux forcés (Cour d'assises de l'Hérault).

## 1898

R. P. Cailletez, quatre mois de prison (Tribunal d'Orléans).

Frère Lys, instituteur à Mont-de-Marsan, deux ans de prison.

Frère Lubés, instituteur à Libourne, dix ans de réclusion (Cour d'assises de la Gironde).

Frère Pouyau, instituteur à Igny, un an de prison (Cour d'assises de Seine-et-Oise).

Frère Donat, en religion frère Landry, directeur du pensionnat St-Joseph, à Oisemont, quatre mois de prison (tribunal d'Avesnes).

Farges, professeur de morale à Périgueux, sept ans de réclusion (Cour d'assises de la Dordogne).

Frère Merle, en religion frère Bertin, instituteur à Beauvais, vingt ans de travaux forcés (Cour d'assises de l'Oise).

Frère Rerdrausart, en religion frère Judual, instituteur, huit ans de travaux forcés (Cour d'assises d'Indre-et-Loire).

Abbé Ferrin, vingt ans de travaux forcés (Cour d'assises de la Côte-d'Or).

Frère Toulouse, en religion frère Sébianus, directeur de l'école de Bagnoles, dix ans de travaux forcés (Cour d'assises du Gard).

Frère Elisée Jacob, instituteur, vingt ans de travaux forcés (Cour d'assises du Gers).

Frère Garnier, en religion frère Albin Bernard, instituteur, vingt ans de travaux forcés (Cour d'assises d'Indre-et-Loire).

Frère Guyet, en religion frère Fibrien, instituteur, vingt ans de travaux forcés (Cour d'assises du Morbihan).

Depuis, les petits frères n'ont pas chaumé.

Faisant suite au scandale du frère Flamidien de Lille qui, après avoir souillé le petit Fauvreau l'a étranglé, nous avons eu le scandale de Trouville, (France). Le frère LaCroix, (quel nom) ! qui est sous les verroux, heureusement, est accusé d'avoir commis plus de 200 attentats à la pudeur sur des filles et des garçons de huit à dix ans."

A peine ce scandale est-il connu, qu'un troisième éclate à Lyon, (France). C'est un frère de l'école congréganiste qui se livrait sur les enfants confiés à ses soins aux actes orduriers dont ses congénères ont le monopole presque exclusif. Le coupable est en fuite. Le supérieur du couvent, comme c'est l'habitude, a aidé le misérable à échapper à la justice. La chose est d'autant plus facile que les frères n'ont pas d'état civil. Un jour ils habitent Paris sous un nom et le lendemain ils sont à Marseille sous un autre nom. Lorsque la police ne parvient pas à les saisir sur le fait, presque toujours ils échappent à la justice.

Le fait suivant est bien éloquent :

En mars 1870, la Cour d'assises de la Haute-Garonne jugeait un nommé Auguste Bavery, en religion frère Séraphin. Ce scélérat, qui était directeur de l'Orphelinat agricole de Notre-Dame-des-Rochers, près de Luchon, s'était créé un sérail de mignons avec tous les jeunes gens à lui confiés. En souillant les enfants, il leur inoculait une maladie affreuse dont il était infecté.

Or, ce pédéraste en soutane avait été condamné déjà sous trois pseudonymes et en trois endroits différents : à un mois de prison sous le nom de frère Gonzalès, à trois mois sous le nom de frère Aurélius et à trois ans, sous le nom de frère Oppède.

Après avoir subi cette dernière peine, il était devenu frère Séraphin, et ses supérieurs, afin de lui éviter de nouvelles mésaventures avec la justice, ne le placèrent, dès lors, que dans les orphelinats.

Là, les victimes n'ayant pas de parents pour transmettre leurs plaintes, frère Séraphin, ex-Oppède, ex-Aurélius, ex-Gonzalès, pouvait sodomiser à son aise. Il demeura quinze ans préfet des études à l'Orphelinat de la Madeleine, à Marseille. Que se passa-t-il dans cet établissement ? Mais, à Notre-Dame-des-Rochers, les exploits du frère

Séraphin eurent assez de retentissement pour franchir les hautes murailles de l'Orphelinat.

Frère Séraphin a été condamné aux travaux forcés à perpétuité.

Une réflexion bien judicieuse que tout homme sensé se fera est la suivante :

En France, où le gouvernement libre-penseur surveille de près toutes ces congrégations, où la police est si bien faite, où, par conséquent les ignorants sont sur leurs gardes, si un nombre aussi fabuleux d'attentats aux mœurs est commis presque journallement par les petits frères, que doit-il se passer au Canada où les frocards sont omnipotents, où leur robe noir les rend inviolables, où la justice n'agit qu'avec répugnance, sachant qu'elle sera ligotée dès le début de l'instruction, soit par les rétractations des témoins achetés ou terrorisés par le clergé, soit par une influence supérieure et devant laquelle, en bons catholiques, tout le monde s'incline dans notre pauvre pays.

On frémit quand on y pense !

Encore un mot avant de terminer cette trop longue causerie.

Ce doit être en parlant des catholiques de nos jours que Jésus, avec son esprit prophétique, a dit : " Ils ont des yeux et ils ne veulent point voir. Il ont des oreilles et ils ne veulent pas entendre."

Tous les jours nous rencontrons de ces gens buttés, fermant les yeux à l'évidence. Défenseurs convaincus de la soutane, ils affirment la candeur des petits frères, et si un crime est commis dont ils ne peuvent nier l'évidence, il n'y a pas de doute pour eux que se sont les petits enfants qui ont commencé !! !..

La grande majorité des dévots nient tout simplement, ce sont, disent-ils, des inventions de la franc-maçonnerie. Que ceux qui doutent de l'authenticité des condamnations publiées dans la statistique officielle de 1897-98, et que je viens de mettre sous les yeux des lecteurs, écrivent aux greffiers des cours d'assises et des tribunaux correctionnels où ces condamnations ont été prononcées, pour demander une copie des jugements, ILS NE DOUTERONT PLUS.

Les lignes suivantes de Francisque Sarcey, serviront bien heureusement de conclusion à mon article :

De toute cette histoire, il doit sortir une leçon.

Evidemment les écoles congréganistes ne sont pas assez surveillées. La robe inspire confiance aux parents. Cette robe, qui est si l'on veut un rempart contre le goût des impudicités, sert aussi à en recouvrir le mystère.

Entre nous, j'aurai plus confiance dans un instituteur, qui est marié, et qui, s'il ne l'est pas, n'est pourtant point obligé à une chasteté contre nature, qu'à un congréganiste qui, s'il n'est pas un saint, est tout simplement un. . . je n'ose pas dire le mot.

" Qui veut faire l'âne fait la bête," disait Pascal.

Il ne disait pas le nom de la bête. C'est Monselet qui l'a nommée dans un vers devenu aujourd'hui légendaire :

“ Tout homme a dans son cœur un cochon qui sommeille.”

Il sommeille sous le froc aussi bien que sous l'habit, et il s'y cache plus aisément.

“ Pères et mères de familles, ouvrez l'œil et le bon.”

B.

---

## UN MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il y a encore des vieux libéraux à Québec et ils sont heureux de suivre les louables efforts de M. Gouin, M. P. P., en faveur de la création d'un ministère de l'instruction publique.

Cette belle réforme, il faudra l'exiger à tout prix à la prochaine session, car alors il est probable que nous aurons la majorité dans les deux chambres.

Si nous ne comptons que sur votre évêque M. Bruchési et sur le nôtre M. Bégin, nous n'avancerons jamais. Ces gens-là veulent le moins d'écoles possible, plus le peuple est ignorant, mieux ils l'exploitent.

L'Hon. F. G. Marchand n'a qu'à créer un ministère de l'instruction publique s'il veut immortaliser son nom dans les masses. Les populations réclament ce ministère parce qu'elles veulent le progrès de l'école, la lumière, l'avancement général. Si nous ne l'avons pas, il faudra organiser une campagne à tout casser contre le cabinet et tous les vrais libéraux devront voter contre les hommes d'aujourd'hui.

De la politique basée sur le discours hypocrite et rétrograde de de M. Adélarde Turgeon, à la dernière session, cela sera toujours insuffisant.

QUÉBEC.

---

## NOS BIBLIOPHILES

Enfin, nous savons à quoi nous en tenir.

Depuis longtemps notre public se demandait avec une perplexité facile à comprendre, de quel suc littéraire se sont nourris et formés nos baobabs intellectuels, à nous, Canadiens-français.

Dans ces temps de plébiscitisme à outrance, pouvait-on mieux trouver que *La Patrie* en posant le *referendum* à nos somnités : quels sont vos livres favoris ?

Il faut voir le pandémonium des réponses. Talleyrand y aurait vite formulé : Donnez-moi la couverture d'un livre et j'en ferai pendre le lecteur.

Quelques-unes de ces réponses font rêver.

Certain juge compte modestement, pour ses mignons, tous les livres connus et inconnus et plusieurs autres.

Le Père Louis Lalonde préfère la méditation, c'est-à-dire, la lecture intérieure de son idée, à la lecture des autres. Il rassaisie quelquefois son esprit d'une bonne tranche de saint Thomas d'Aquin. Le seul écrivain français digne de ses regards est Louis Veillot relié en *tardivélin*.

Françoise ne lit que les chroniques du lundi de *La Patrie* et un petit livre éclos à la Malbaie.

C'est énorme ce qu'un de nos criminalistes consomme de lecture : nul ne s'en doutait.

Le boss Dansereau, comme toujours, avait résolu de *bosser* la concerne, et de rendre des points à tout le monde en fait d'extrême piquant : il avait d'abord songé à se prononcer pour l'Almanach de la mère Seigel, puis, pour le feuilleton de *La Gazette Officielle des Territoires du Nord-Ouest* : enfin, il a trouvé encore mieux, si possible, il a sacré sa favorite, la lecture des encycliques du pape régnant ; et, il profite de cette occasion précieuse, unique, pour nous initier à l'admiration profonde qu'il professe envers la diplomatie papale, dont les derniers succès sont universellement connus : l'effusion du sang évitée entre l'Espagne et les États par la médiation du saint vieillard ; la Franc-maçonnerie démasquée par Léo Taxil et le satanisme terrassé par la Ville Éternelle ; le rapprochement de Guillaume d'Allemagne au profit de la France et ses bénédictions en Terre-Sainte ; enfin, la conversion en bloc de l'Angleterre et son rebaptême en Ile des Saints.

Mais, je ne sais trop si le laurier ne devrait pas couronner le noble chef du juge Langelier. Pour lui il est vraiment *l'homo unius libri* : La Bible.

L'eusses-tu crû ?

J'en suis encore tout étourdi.

Que voulez-vous ?

Les gens de Québec, sur leur sourcilleux perchoir peuvent-ils respirer d'autre air que le sublime ?

Il me semble voir cet honorable juge en blanche hermine, environné de sa famille, *intenti ora*, analyser les beautés du *Cantique des Cantiques* : " Vous êtes toute belle, ô ma chère, et le lait de vos mamelles est meilleur que le vin." — " Que ferons-nous de notre jeune sœur ? Si c'est un mûr bâtissons contre le pied, si c'est une porte, bouchons..."

Aïe !

Le puant Ezéchiel lui donne la fraîche impression d'un Gérome célestement raffiné.

Et encore, soupire-t-il, nous n'avons que la traduction des traductions !

Quel dommage, en effet, que l'inspiration divine n'ait pas su

trouver dans le grec et le latin des termes appropriés comme dans l'hébreu ? S'il y a du sublime dans les premiers mots de la *Genèse* en latin : *In principio, Deus creavit caelum et terram*. Quelle langue moderne exprimera le grandiose du texte hébreu : Au commencement " les dieux (Eloïm) firent " le ciel et la terre. (On sait que les Juifs dans leur grossièreté, ignoraient ce que c'est qu'une création et une âme immatérielle et bien d'autres choses aussi).

Si le savant bibliste tombe à quatt'pattes devant le latin : *Ego sum qui sum*, du buisson ardent, que ferait-il devant l'hébreu qui n'a jamais eu d'autre sens que celui-ci, si c'en est un : " Je serai celui qui sera ! "

Allez vous consoler, cher juge, chez le rabbin voisin qui vous traduira l'hébreu que parlait l'auteur des Livres Sacrés, et vous y apprendrez que le langage dont vous aimeriez à vous faire le vulgarisateur par la voie de *La Patrie*, fut en tout point, digne de la misérable horde des sacrificateurs-bouchers.

En somme, *La Patrie* nous a montré un joli coin de notre cuisine littéraire, avec une riante vue des fleurs de modes.

Là !

JALOUX.

---

## LES BEAUX-ARTS À MONTRÉAL

Si l'on en croit nos grands journaux, la ville de Montréal est un des centres artistiques les plus importants des deux monde. Dès qu'une bande vulgaire d'amateurs se mêle de gueuler ou de déclamer en public, nos petits reporters n'ont pas à leur disposition un nombre assez considérable d'adjectifs flamboyants pour célébrer le génie " national. " Qu'un méchant barbouilleur expose dans une vitrine un dessin monstrueux ou une peinture horrible, ils éprouvent le besoin de proclamer la supériorité de l'audacieux et d'accoler à son nom celui d'Ingres ou de Delacroix, dans le but évident de faire justice de la réputation surfaite de ces maîtres. S'agit-il d'un livre péniblement digéré, grossièrement bâti, totalement privé de pensées, on s'extasie sur la sublimité de " notre littérature nationale. " Dans le genre oratoire, nous n'avons que des Mirabeau et des Bossuet. En musique, nos professeurs et nos compositeurs ne sauraient avoir de rivaux, et les élèves de tous ces génies transcendants sont simplement de purs phénomènes. Quand au public, qui baille de toute ses forces à ces auditions ou à ces exhibitions, il est entendu que c'est une foule incomparable dont chaque unité renferment un Mécène délicieusement épanoui.

Aussi, croyons-nous fermement que dans les arts, comme dans le reste d'ailleurs, " nous ne sommes pas battus, " pour employer une expression populaire.

Seulement, lorsqu'un étranger éclairé a le malheur de se fourvoyer dans une de nos cérémonies artistiques, il lève les épaules de pitié ou de dégoût, tout en se trouvant obligé, étant donné l'enthousiasme des spectateurs qui l'entourent, de convenir que tout ce qu'il a vu et entendu est admirable. On profite alors de cet aveu arraché à la politesse, et on publie avec amour l'opinion de ce connaisseur que l'ignorance et l'orgueil aveugle des nôtres rend fatalement hypocrite et menteur.

En effet, quel est l'homme bien élevé qui oserait dire à une mère passionnée lui demandant son avis sur la beauté de son enfant, que celui-ci n'est pas rayonnant de grâce, de gentillesse et d'intelligence, alors même que ce serait un monstre et un idiot ? La tendresse maternelle peut aveugler la femme ; mais l'orgueil de la bêtise devrait-il aveugler un peuple ?

Dès qu'un bambin de huit ans ébauche une oreille démesurée ou un nez grec que son talent naissant fait camard, vite on expose cette œuvre à la devanture d'un de nos grands journaux, et le bienheureux organe publie le portrait du mioche, entouré de deux ou trois colonnes laudatives, plus ridicules encore que le barbouillis de celui qui motive ce torrent de littérature inepte.

Nos hommes publics, nos prêtres, nos célébrités de toute nature — et Dieu sait si nous en comptons — ne manquent jamais de faire montre de leur habileté dans l'art épistolaire. Pour un oui, pour un non, crac ! une courte lettre de trois ou quatre cents lignes va se loger dans tous les journaux. C'est mal écrit, mal agencé, mal pensé, mais ça tient de la place ; et les sottises imprimées ayant quelque chose de péremptoire, leurs auteurs se croient des épistoliers remarquables. En cela ils ne se trompent que sur la qualité, car, remarquables, ils le sont. A telle enseigne que les lettres de MM. les abbés Proulx et Baillargé laisseront un souvenir impérissable dans tous les esprits.

Mais s'il s'agit d'une manifestation artistique où l'élément " national " n'est pas appelé à participer, oh ! alors, c'est une autre antienne. Il faut démolir quand même, et pour deux raisons. La première, c'est qu'il est bon de refouler autant que possible les artistes et les penseurs étrangers ; la seconde, c'est qu'il faut faire montre de savoir. Et comment, s'il vous plaît, un méchant gratte papier de reporter, professionnel ou amateur, va-t-il prouver son savoir à l'audition, par exemple, des superbes œuvres lyriques dont nous avons eu récemment la jouissance ? En démolissant de son mieux l'œuvre, l'auteur et les interprètes.

— " Comment, se dit le bon public, j'étais assez bête pour être ému, hier soir, en entendant *La Juive*, ou *Les Huguenots*, ou *La Reine de Saba* ? Tout vibrait en moi, et je jouissais voluptueusement à l'air de Raoul, ou au grand chœur du second acte, ou au ballet du troisième. . .

" Faut-il que je sois naïf pour m'emballer ainsi ! . . . "

“ Oh ! mais, ils ne nous en imposeront pas ces histrions !... ”

“ Croirait-on, j'ai lu ça dans *La Patrie*, dans *La Presse*, que le ténor détonne, que le baryton n'a pas de creux, que la basse est aphone, que dans les chœurs les hommes sont vieux et les femmes laides, que la première danseuse est maigre et que l'orchestre a manqué d'ensemble en attaquant le soupir de la quatrième mesure de la cavatine du deuxième acte de *La Navarraise*. C'est scandaleux, on nous vole notre argent ! Conspuons la troupe !... Quoi ! c'est ça, l'art français !... J'aime bien mieux *La Rédemption*, l'oratorio de Th. Dubois, monté en quinze jours par des élèves du *cours national* de solfège qui n'ont que huit leçons dans la cervelle. ”

Toute cette tempête parce que nous ne savons pas juger par nous-mêmes et que nous confions notre direction artistique à des ignares vaniteux qui n'ont d'autre moyen de prouver leur compétence qu'en tartinant des absurdités dont ils n'ont pas conscience. Mais si, à côté d'une série de représentations vraiment artistiques on en risque une autre où les indigènes seuls se produisent, alors, sonnez trompettes de la Renommée ! Roulez, presses complaisantes de nos grands journaux ! Mettons tous la main à la pâte, et dressons un monument qui perpétuera le souvenir de cette nouvelle gloire ajoutée à notre chapelet de gloires ! Vive nous autres, et hurra pour nos vaillants artistes !

Ces vaillants artistes, vaillants jusqu'à la témérité poussée à l'extrême, sont ceux qui ont criminellement massacré *Cyrano de Bergerac*, la semaine dernière, au Monument National.

Alors que l'excellente troupe Charley n'a reçu dans nos journaux que des avis, des conseils, des leçons à faire pouffer de rire, les grotesques qui se sont groupés autour d'un M. Daoust pour écorcher, dénaturer, ridiculiser l'œuvre de M. Edmond Rostand, n'ont eu que des éloges.

Est-ce un système ? Est-ce une impardonnable ignorance de la part de ceux qui *sont* dans le journalisme montréalais ?... Hélas ! c'est les deux à la fois. Pas une voix n'a crié à M. Daoust, au moment où il a conçu sa folle entreprise : — “ Mais vous n'y pensez pas ! Cyrano... vous voulez jouer Cyrano !... Ah ! pitié ! pitié pour vous... pitié pour nous ! ”

Non. On l'a encouragé. On a dit : Ce sera superbe. Pensez donc ! Une troupe canadienne, ramassée au hasard des annonces : “ On demande des artistes, au Monument National, pour jouer *Cyrano de Bergerac*, avec et sous la direction de M. Julien Daoust, *notre* artiste canadien. ” Et tous les désœuvrés de la ville se sont improvisés artistes pour la circonstance.

Comment on a joué cette pièce ? c'est inénarrable. Une foule envahissait la scène, poussant des hurlements bizarres, gesticulant comme des fous furieux et travestissant de très belles scènes en des parades de charlatans en délire. Voilà le coup d'œil qu'offrait aux spectateurs

ahuris, le premier, le second et le quatrième acte. Pour le troisième et le cinquième, deux actes d'une douceur mélancolique et d'une poésie exquise, les interprètes, M. Daoust en tête et M. Petitjean en queue, ont versé dans l'ornière bourbeuse du plus honteux ridicule. Je sais bien qu'ils n'en conviendront pas et qu'ils accuseront *La Petite Revue* d'être payée pour amoindrir leur beau talent qui fait tant de jaloux ; mais à leur dénégations indignées j'opposerai notre " vice national ", l'antogobisme, greffé sur notre ignorance, non moins nationale, et cela me fournira la meilleure preuve pour démontrer l'insenséisme de notre orgueil et la plate ignorance de ceux qui se chargent d'office de diriger l'opinion publique dans le domaine des arts.

Rien ne s'acquiert sans étude. Donc, étudions d'abord. Pour l'instant, lorsque nous voudrions nous produire en public, tenons-nous en aux rondes enfantines, aux discours clichés de la St-Jean-Baptiste, à la gigue, à la boxe, et à tous les plaisirs relevés actuellement accessibles à nos moyens. Il est désirable, certes, que ces innocentes récréations nous paraissent bientôt insuffisantes, mais cette découverte doit résulter de notre bon goût, de notre savoir, de nos aspirations épurées, de notre transformation, en un mot.

Nous sommes anatomiquement et psychologiquement constitués comme les autres peuples, efforçons-nous donc à être encore intellectuellement constitués comme eux.

XXX.

## ORIGINALITÉ

Convent de la Belle-Fontaine.

MON CHER PÈRE,

Un grand et terrible malheur est arrivé au convent de Belle-Fontaine et j'ai la pénible mission de vous en faire part.

Le 38 du mois dernier, le convent était en rumeur. Tous les révérends Pères, réunis autour du Père Ron et du Pères Istyle formaient des groupes mornes et silencieux. C'est qu'une nouvelle accablante venait de circuler. C'était la mort de l'Abbé Quille. . .

Tout à coup, on voit arriver l'Abbé Terave, rouge comme un coq, et le Père Vers, que l'émotion avait rendu de toute les couleurs. Hélas ! mes frères, il n'est que trop vrai ; tout à l'heure pendant que l'Abbé Nédiction donnait le salut, l'Abbé Quille est tombé entre les bras du Père Clus pour ne plus se relever. Une discussion véhémente qu'il avait eu au parloir avec le Père Siffleur a déterminé sa maladie le Père Çang l'a aussitôt saigné ; mais hélas ! il était trop tard ! A ces mots l'émotion se manifeste sur tous les visages ; on l'emporte et l'on se dispose à la cérémonie funèbre en poussant des lamentations. Un seul des Révérends Pères, malgré sa tristesse apparente était joyeux ; c'était le Père Fide. Le ras du soir, présidé par l'Abbé Ration, fut triste, le Père Roquet ne disait pas un mot et le Père Sil avait perdu toute sa fraîcheur. Pour la première fois en sortant

de table, le Père Pendiculaire ne marche pas droit et l'Abbé Daine n'eut pas d'indigestion. Enfin chacun se retira dans sa cellule, se préparant à la triste cérémonie, après que le Père Uquier eût rasé tout le couvent.

On se rendit à la chapelle. Là, comme il n'y avait pas de chaire, le Père Roquet monta sur le Père Choir et prononça une magnifique oraison. Le Père Emptoire lui succéda avec non moins de succès ; tout le monde fondait en larmes, surtout le Père Méable. Après la cérémonie, on opéra la levée du corps, chacun vint jeter de l'eau bénite que présentait l'Abbé Gnoire. Les chantres, accompagnés sur le serpent par l'Abbé Mol, entonnèrent un De Profondis, tandis que le Père Sonnage, le plus grand de la communauté, sonnait les cloches à toute volée.

Une grande discussion vint ensuite à s'engager sur le chemin à prendre pour aller au cimetière. L'Abbé Vue voulait prendre le chemin le plus long, il était soutenu par l'Abbé Casse et le Père Dreau qui aiment à aller à travers les champs et sur les collines, ainsi que le Père Illeux qui affectionnent les sentiers escarpés. Le Père Clus, au contraire, qui, en perdant l'Abbé Quille, avait perdu son seul soutien, voulait prendre le chemin le plus court. Cette opinion était fortement défendue par l'opiniâtreté du Père Sévérant. Le Père Plexe ne savait que dire, mais l'Abbé Nignité et l'Abbé Attitude étaient de Pavis de tout le monde tandis que le Père Sécuteur et le Père Turbateur ne faisaient qu'envenimer la question. Grâce surtout aux méchants propos du Père Nicieux on allait en venir aux mains, quand le Père Suasif réclama le silence, et, avec l'aide de l'Abbé Sicie, fit un discours qui décida de toutes choses à la satisfaction générale.

Vers les trois heures, on arriva à la tombe que le Père Foreur avait creusée, et l'Abbé Quille fut inhumé avec tous les honneurs dus à son rang.

Ces détails, mon Père, sont intéressants ; ils m'ont navré le cœur.

L'ABBÉ TISE, Père de l'Attrape.

## LE CURÉ DE STE-BRIGITTE

M. le curé de Ste-Brigitte, il y a une couple de semaine, a daigné s'occuper de nous. Il a, au prône, défendu à ses ouailles de nous lire, et ce, sous les peines les plus sévères.

Le résultat de son sermon ne s'est pas fait longtemps attendre. Notre vendeur dans cette paroisse nous a pris cette semaine 60 numéros en plus afin de satisfaire aux demandes des ouailles de M. le curé.

Que ce digne pasteur nous permette de lui offrir à titre gracieux, un abonnement d'un an à LA PETITE REVUE comme témoignage de notre reconnaissance.

Nous espérons bien qu'il continuera à s'occuper encore de nous, en chaire, afin que nous puissions compter dans sa paroisse un millier d'abonnés.